

Publié le 8 janvier 2021

Philippe Clemandot : « Les Epl sont la meilleure solution pour répondre aux attentes des élus »

En devenant responsable du département immobilier et développement économique de la FedEpl, Philippe Clemandot poursuit l'exploration de tous les recoins du secteur du logement. Son CV l'atteste.



C'est le propre de l'expérience. Elle permet de mesurer le chemin parcouru et porter sur le présent un constat affermi. Concernant **Philippe Clemandot**, l'évidence saute aux yeux : ingénieur des travaux publics de l'Etat, **son CV démontre qu'en matière de logement, il en connaît un rayon**. « J'ai une longue carrière de maîtres d'œuvres, de maîtrise d'ouvrage, de gestion du patrimoine, etc. **J'ai travaillé auprès des services déconcentrés de l'Etat**, de la Justice à l'Intérieur, en passant par l'Education nationale et bien sûr le logement... Entre 1999 et 2007, au ministère de l'Intérieur, j'ai ainsi eu à gérer successivement le patrimoine préfectoral, puis celui de la police nationale en particulier pour les investissements concernant les commissariats de police ce qui m'a fortement impliqué avec des élus de tous niveaux ».

En matière de logement, la solution Epl devient de plus en plus évidente

Au fil d'un tel parcours, il était écrit qu'il croiserait un jour la route de la FedEpl. « Quand j'ai rejoint le ministère du Logement en 2007, j'avais la responsabilité du bureau en lien avec les organismes Hlm. C'est là que mes rapports s'installèrent dans la durée avec la FedEpl. En 2009, il est chargé de mission au Plan Campus décrété par Valérie Pécresse, lorsque cette dernière était aux

manettes du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2007-2011). « C'est à cette époque que l'économie mixte locale est apparue comme une solution pour construire vite et efficacement » en particulier pour les logements étudiants. Lorsqu'il rejoint la CGLLS (Caisse de garantie du logement) en 2013, pour y occuper les fonctions de directeur des aides, il enrichit son contact avec le monde des Epl (la FedEpl est représentée au conseil d'administration de la CGLLS). **« Avec l'aide de la fédération, j'ai eu à traiter deux dossiers très délicats, la Siguy, en Guyane, et la Semcoda, dans l'Ain. Deux dossiers qui ont fini par connaître une issue favorable mais ce ne fut pas simple », sourit-il.**

La FedEpl ? « Un aboutissement »

« Arriver à la FedEpl, c'est presque un aboutissement », assène-t-il. Et d'ajouter : « **J'ai toujours eu la conviction que l'action publique ne pouvait pas être dissociée de l'action privée.** J'ai connu les partenariats public-privé. Aujourd'hui, avec le recul, on se rend compte que les Sem présentent la meilleure solution pour répondre aux attentes des élus sur leur territoire. Dans un contexte de raréfaction des finances publiques, les Epl ont un temps d'avance pour permettre aux élus, confortés dans leur rôle de chef d'orchestre de l'aménagement au sens large des territoires ». Sans faire dans la prédiction, il fait le pari que la prochaine loi sur le logement « ne portera pas sur la taille des organismes mais sur leur statut. **La loi Elan n'en a pas fini de transformer l'organisation territoriale dans le secteur du logement.** Il faut donc permettre aux Sem de logement social de continuer à afficher leur savoir-faire », conclut-il.

Par Benjamin GALLEPE